



Institut de Formation en Soins Infirmiers

CENTRE HOSPITALIER  
DE DIGNE LES BAINS



## Formation modulaire à destination des ASH pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée

### 1 – OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques indispensables afin :

- De contribuer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée sous la supervision d'un aide-soignant
- D'aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- De réaliser des soins en utilisant des techniques appropriées.

### 2 – LE PUBLIC CONCERNE :

Agents de service hospitalier exerçant en EHPAD, SAAD ou établissement de santé, public ou privé, en poste depuis au moins 3 mois, identifiés par les directions d'établissements ou des structures employeurs. (Cf : livret de positionnement)

### 3 – LIEU / ACCES / REPAS :

A l'IFSI/IFAS du centre hospitalier de Digne les bains situé quartier St Christophe à l'entrée sud de Digne les Bains. Un parking gratuit est à disposition des apprenants. L'accès au self est possible moyennant l'achat d'un ticket repas (possible au secrétariat de l'IFSI/IFAS avec un chèque libellé au Trésor public, prix du repas 9€).

### 4 – CONTACTS :

Le secrétariat de l'Institut est joignable par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h au : 04.92.30.16.15

Ou sur le site internet : [www.ifsio4.com](http://www.ifsio4.com)

Ou par courriel : [ifsio@ch-digne.fr](mailto:ifsio@ch-digne.fr), avec téléchargement possible des plaquettes d'inscriptions

Ou par la page Facebook

### 5 – TARIF DE LA FORMATION : 690 euros TTC / Stagiaire

Les déplacements et autres frais sont à la charge des employeurs et/ ou de leur organismes financeurs. Financement de la formation par l'employeur : une estimation avant-projet peut être délivrée pour toute demande de financement par un OPCO (par exemple l'ANFH pour la FPH)

### 6 – INSCRIPTIONS :

Capacité d'accueil de : **12 Stagiaires.**

L'employeur inscrit l'agent auprès de l'institut de formation et entreprend les démarches de financement de la formation auprès de son organisme financeur. Il procède ou fait procéder, en amont, à un bilan en complétant un livret de positionnement du candidat dans le cadre de sa participation aux soins. L'agent complète la fiche d'inscription et la retourne à l'organisme de formation accompagnée du livret de positionnement complété.

## 7 – INTERVENANTS :

Cadres et infirmiers formateurs de l'IFSI / IFAS, Aides-soignant(e)s, professionnel(le)s en poste.

## 8 – COMPETENCES VISEES :

Optimiser des savoirs dans un parcours de préparation à la formation d'aide-soignant ou de VAE

## 8 – METHODE :

Apports théoriques et conceptuels

**Les acquis / les connaissances** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de chaque module et serviront de bases pour les apprentissages.

Mise en situation – jeux de rôle – simulations

Etude de situations

Quizz d'autoévaluation

L'ensemble des supports pédagogiques (Diaporamas, vidéo...) resteront à la disposition des stagiaires, sur la plateforme de l'IFAS.

Un livret pédagogique, sur les 4 modules est fourni aux stagiaires, afin de faciliter la prise de note et les aider à la compréhension et mémorisation des interventions.

## 9 – PROGRAMME :

### Module 1/2 : Prendre soin de la personne âgée (17 h) - Répondre aux besoins de la PA

1ere séquence

- J1** : Vieillesse physiologique et psychologique de la PA, troubles de la mémoire, de l'attention, désorientation  
Connaissances de la PA et son environnement, liens famille, croyances, valeurs ; Place des aidants  
**J2** : Les besoins fondamentaux ; Repérer et évaluer la dépendance, les sources de difficultés.  
**J3** : Présentation des différentes structures (EHPAD, SAD). Prise en charge à domicile (modes de prise en charge...)  
Législation : Droits des PA, la maltraitance, secret professionnel, discrétion professionnelle, éthique... (item module 2)

### Module 2 / 3 : Répondre aux besoins de la PA – Protéger la PA

2ème séquence

- J1** : Relation et communication.
- Postures professionnelles, bienveillance, empathie, relation d'aide
  - Relation auprès de patients avec des troubles cognitifs
  - Relation auprès des familles, aidants, équipe
- J2** : Hygiène :
- Précautions standards et complémentaires
  - Lavage des mains
  - Précautions COVID
- J3** : Prévention des chutes et Organisation du travail en équipe

### Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21h)

3ème séquence

- J1** : Soins d'hygiène et de confort  
**J2** : Ergonomie, organisation de l'environnement du patient, douleur  
**J3** : Transmissions écrites et orales  
Jeux de rôle
- Retex : J 10**
- Évaluation de la formation
  - Quizz sur les connaissances acquises
  - Simulation d'une situation

## 10 – DISPOSITIF D’EVALUATION :

**Les attentes** des stagiaires seront recueillies par le formateur en début de session et confrontées aux objectifs de formation.

**La satisfaction** des participants à l’issue de la formation sera évaluée :

- Lors d’un débriefing de fin de session
- A l’aide d’un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l’atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d’animation et la transférabilité des acquis (transmis à l’employeur).
- A distance : il appartiendra aux stagiaires **d’analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel.

## 11 – ACQUIS :

Validation de la formation pour un projet professionnel de formation d’aide-soignant

- Attestation de suivi formation 70h délivrée pour le suivi des 4 modules de formation d’aide-soignant
- Dispense de sélection pour être admis en formation d’aide-soignant (admission directe en IFAS dans la limite de la capacité d’accueil autorisée de l’institut soit 10% des places)

*Sous réserve de posséder une expérience professionnelle au contact des personnes âgées en qualité d’ASH d’une durée minimale de 6 mois*

## 12 – SESSIONS :

**Session 1** : Le 8 et 31 mars et 1er avril 21

Du 6 au 8 avril 21

Du 10 au 12 mai 21

Retex le 17 mai 2021

**Session 2** : Les 14, 16 et 17 juin 21

Les 21, 23 et 24 juin 21

Les 28 et 30 juin, 1<sup>er</sup> juillet 21

Retex le 5 juillet 2021

Le dossier d’inscription doit parvenir à l’organisme de formation au minimum 1 semaine avant le début de la session concernée.

## FORMATION MODULAIRE A DESTINATION DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS

*pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la  
personne âgée*

PROGRAMME DETAILLÉ DE FORMATION	
<b>Module 1</b>	<p><b>Prendre soin de la personne âgée (17h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée</li> <li>▶ Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés)</li> <li>▶ Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile</li> </ul>
<b>Module 2</b>	<p><b>Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La posture professionnelle (bienveillance, empathie)</li> <li>▶ L'observation de la personne âgée</li> <li>▶ La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie</li> <li>▶ La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe</li> <li>▶ Organisation du travail en équipe</li> <li>▶ L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel</li> </ul>
<b>Module 3</b>	<p><b>Protéger la personne âgée (7h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19</li> <li>▶ Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains</li> <li>▶ La prévention des chutes</li> </ul>
<b>Module 4</b>	<p><b>Aider à la réalisation des soins (21 h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Préalables aux soins : critères de qualité de soin</li> <li>▶ Respect/intimité dans les soins</li> <li>▶ Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne</li> <li>▶ Ergonomie : gestes et postures</li> <li>▶ La transmission des informations</li> </ul>
<b>RETEX</b>	<b>1 journée de bilan réalisée post formation (7 h)</b>